

Consultation publique

Projet de *Plan de gestion des matières résiduelles des Îles-de-la-Madeleine*



Plan de la soirée

1. Mot de bienvenue
2. Mise en contexte
3. Les étapes vers un nouveau PGMR
4. Présentation du projet de PGMR
 1. Bilan
 2. Performance
 3. Objectifs
 4. Actions proposées
5. Période d'échange

Qu'est-ce qu'un PGMR?

- PGMR : Plan de gestion des matières résiduelles
 - Planification municipale pour la gestion de ses matières résiduelles (citoyens, entreprises, construction, etc.)
 - Contient une description
 - du territoire => chapitre 1
 - des infrastructures et méthodes => chapitre 2
 - des quantités, performance => chapitre 3
 - des orientations et actions => chapitre 4
 - Obligation légale pour 7 ans
 - Doit permettre de participer aux politiques du Québec

Étapes vers un nouveau PGMR

■ Un processus légiféré (LQE)

1. Concevoir et préparer un projet de PGMR ✓
2. Adopter le projet en conseil d'agglomération ✓
3. Tenir des consultations publiques ...
4. Recevoir, analyser et adopter le rapport de consultation
5. Modifier, si nécessaire, le projet
6. Transmettre projet et rapport au ministère pour analyse
7. Modifier, si nécessaire, le projet de PGMR
8. Adopter le nouveau PGMR
9. Transmettre le PGMR au ministère



Municipalité des
Îles-de-la-Madeleine

Présentation

Projet de Plan de gestion des matières résiduelles



Plan de la soirée

1. Mot de bienvenue
2. Mise en contexte
3. Les étapes vers un nouveau PGMR
4. Présentation du projet de PGMR
 1. Bilan
 2. Performance
 3. Objectifs
 4. Actions proposées
5. Période d'interventions

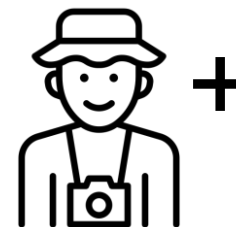
Bilan : territoire



Population stable
12 587 (2011) > 13 121 (2031)



Population vieillit médiane
50 ans > 57 ans (2031)
Manque de travailleurs



Visiteurs
60 700 (2011) > 82 200 (2019)



Immobilier
Pénurie de logement
Valeur croissante



Permis de construction
450 (2015) > 675 (2020)
Permis de garage
60 (2015) > 160 (2020)



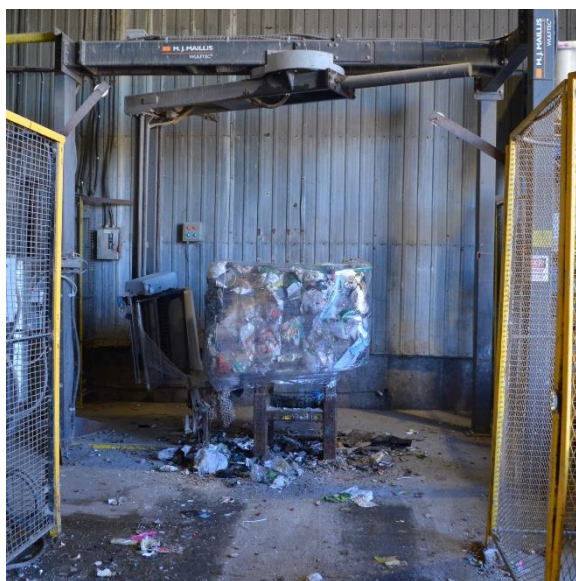
Vitalité économique
Pêche, tourisme, construction,
services...

Bilan : mode opératoire



- Mode opératoire efficace mais couteux
- Méthode complexe et exigeante
- tri prioritaire
- défi des résidus de construction

Bilan : Traitement des déchets



Bilan : Traitement des déchets

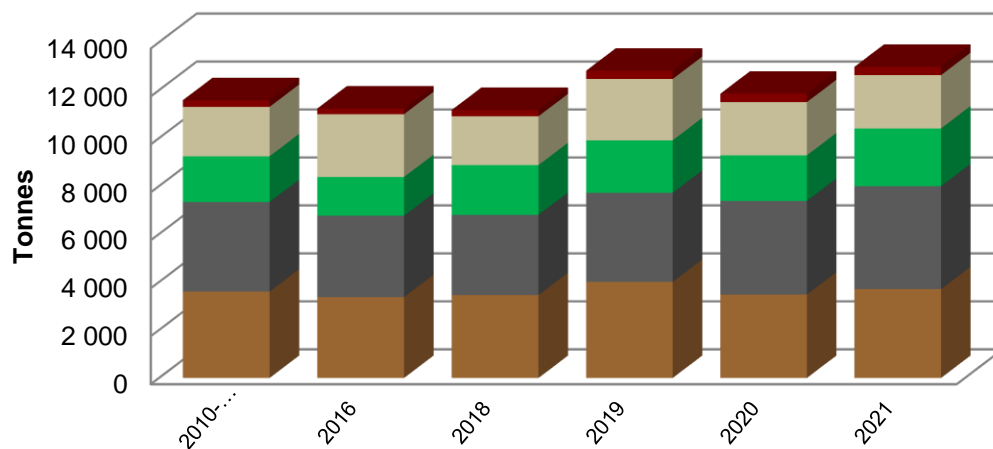


Bilan : moyens disponibles

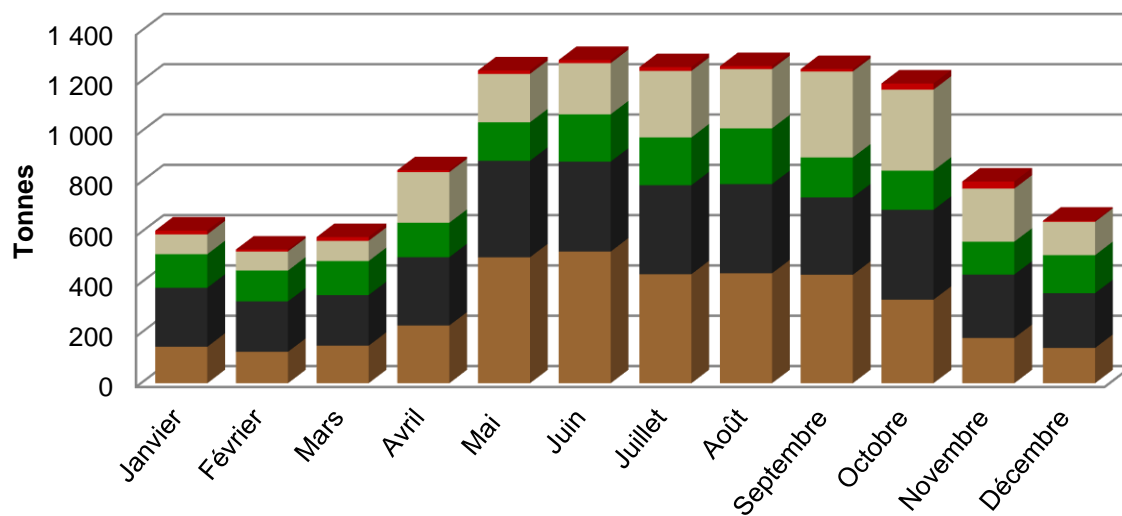
- Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR)
 - Écocentre et 3 centres de transbordement
 - Centre de transfert (pressage et exportation)
 - Centre de compostage
 - Centre de traitement des boues de fosses septiques (BFS)
 - Centre de traitement des véhicules hors d'usage (VHU)
 - Broyeur à bois

 - Une quinzaine d'employés
 - 3 chargeuses, 2 chariots, 2 pelles, 1 camion, etc.
- Investissements nécessaires

Bilan : quantités stables, mais...



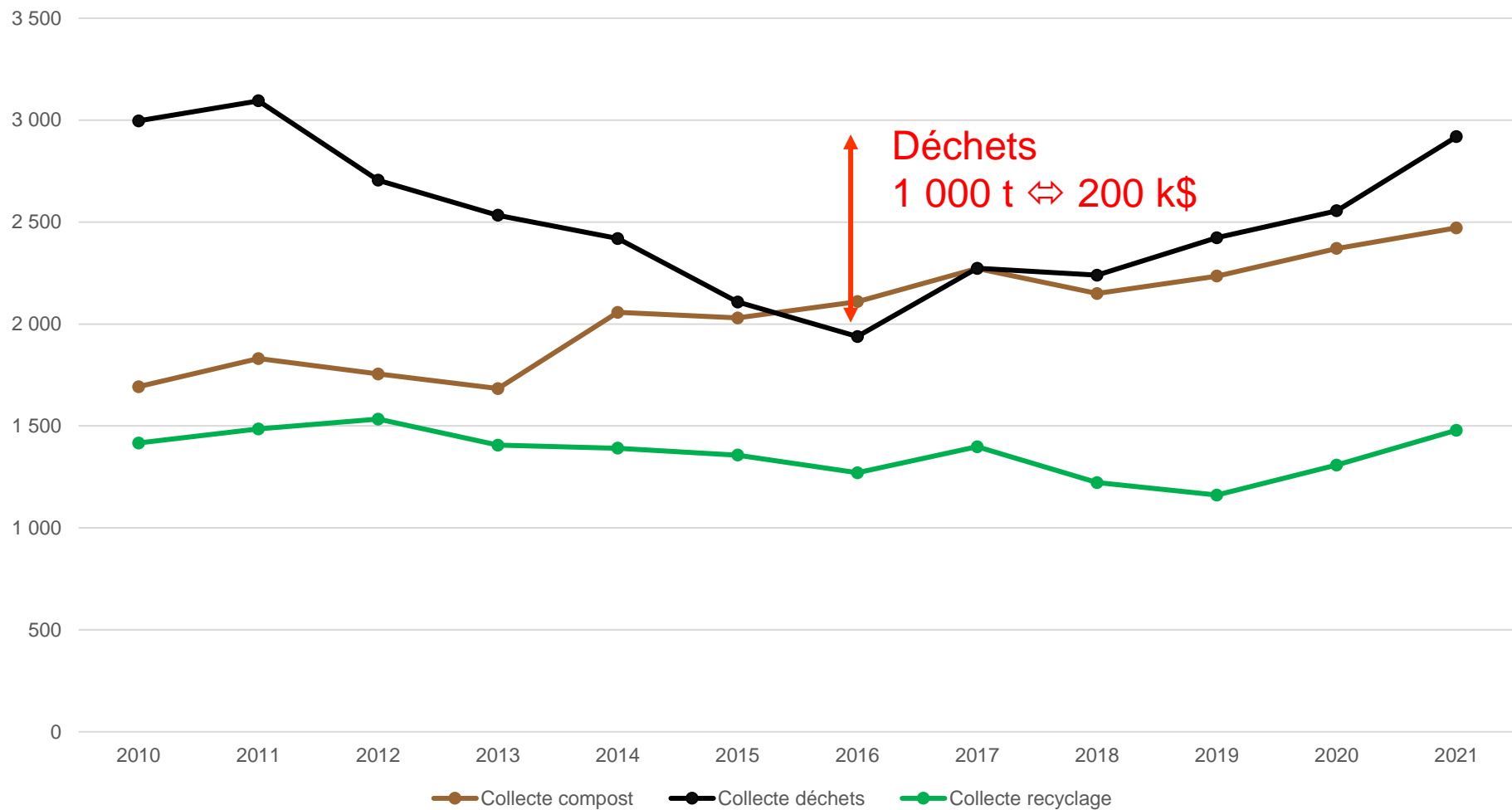
- Autres matières résiduelles (RDD, textiles, pneus)
- Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et encombrants
- Matières résiduelles recyclables
- Matières résiduelles ultimes
- Matières résiduelles organiques



- Autres matières résiduelles (RDD, textiles, pneus)
- Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et encombrants
- Matières résiduelles recyclables
- Matières résiduelles ultimes
- Matières résiduelles organiques

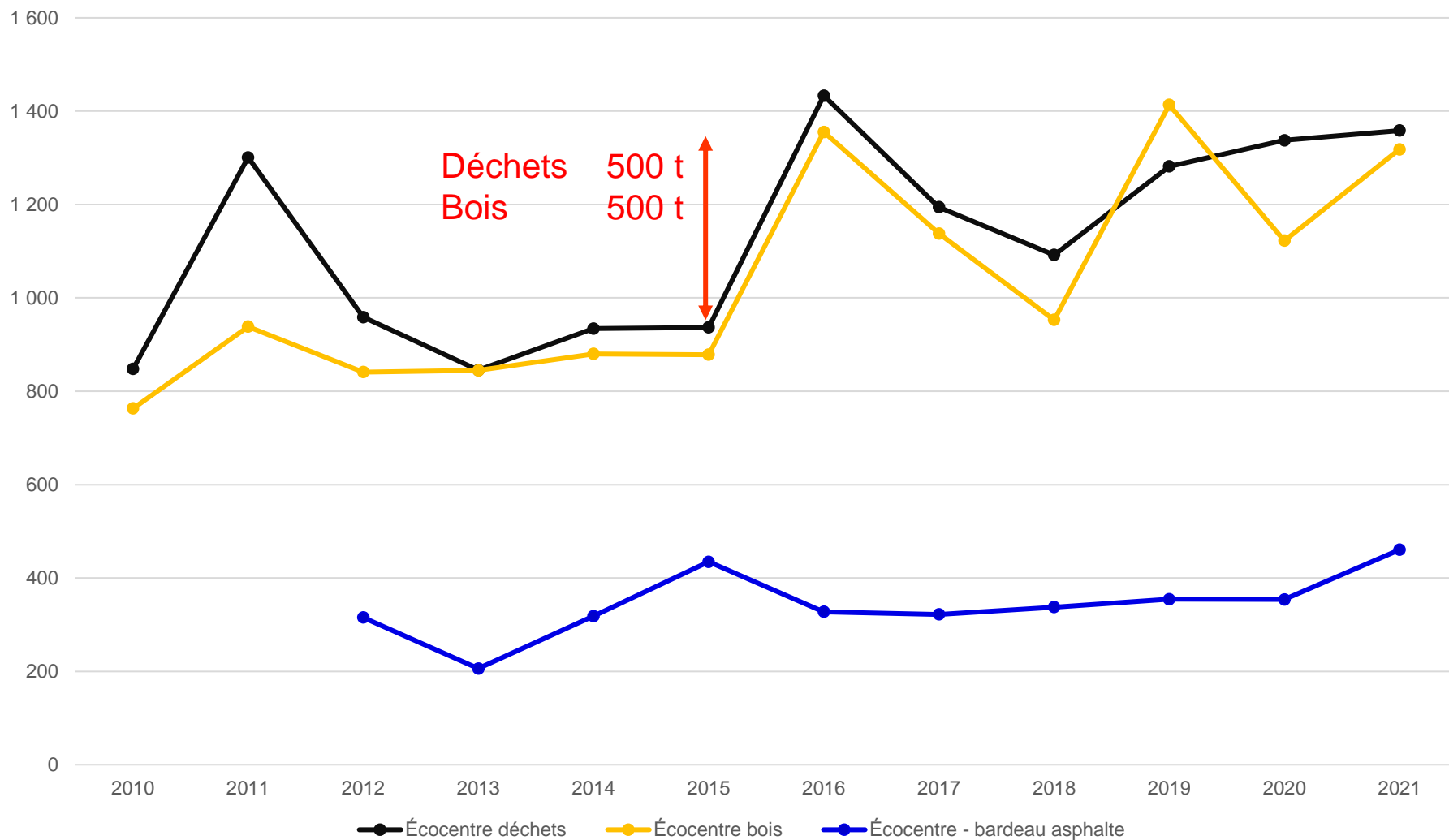
Bilan : Quantité collectée aux portes

Collecte porte-à-porte – commerces et résidences



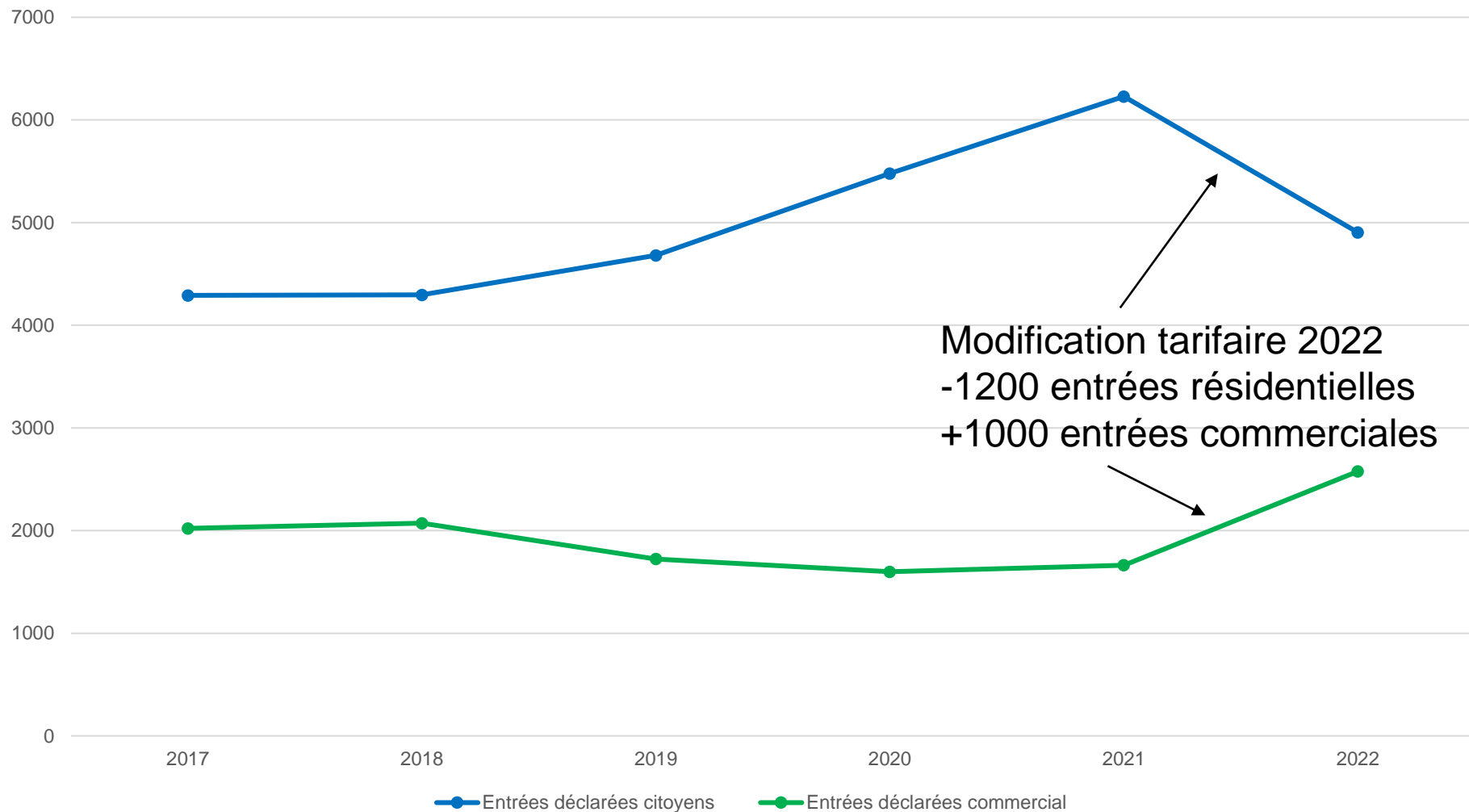
Bilan : Quantité apportée au CGMR

Apports au CGMR - Écocentre



Bilan : Achalandage à l'écocentre

Nombre d'entrées à l'écocentre du CGMR





Constats du bilan

- Défi de la main d'œuvre
- Défi de maintenir des services identiques
- Infrastructures vieillissantes
- Mode opératoire complexe et couteux
- Quantités en croissance
- Résidus construction en forte croissance
- Déséquilibre du bilan financier
- Système concentré sur la Municipalité



Plan de la soirée

1. Mot de bienvenue
2. Mise en contexte
3. Les étapes vers un nouveau PGMR
4. Présentation du projet de PGMR
 1. Bilan
 2. Performance
 3. Objectifs
 4. Actions proposées
5. Période d'interventions

Rappel : Objectifs gouvernementaux

- 525 kg/hab./an éliminés (2024)
- Recycler 75% du PCVMP (2024)
- Recycler 70% des résidus de construction, 80% du béton, acheminer 70% vers un centre de tri
- Recycler 60% de la matière organique (2025) puis 70% (2030)
 - Instaurer 100% de collecte aux résidents (2025)
 - Instaurer 100% de collecte aux commerces (2025)

Performance des Îles-de-la-Madeleine

Année de référence : 2019 Tonnes	Taux récupéré 2019	Rappel -Taux récupéré 2013	
	%	%	
Matières recyclables <small>note K</small>			
Papiers et cartons	70%	65%	} 75%
Métal	42%	48%	
Plastiques	40%	46%	
Verre	74%	79%	
Matières organiques <small>notes A, L et M</small>			
Résidus organiques triés à la source	73%	69%	} 60% > 70%
Résidus marins	100%	100%	
Branches / résidus verts	100%	100%	
BFS et BEA	100%	100%	
Résidus de CRD <small>notes H, P et Q</small>			
Métaux et VHU			} 70%
Bois			
Bardeaux d'asphalte			
Agrégats			
TOTAL	61%	60%	
	2019	2013	
Taux de génération par habitant (kg/hab./an)	1015	870	
Taux d'élimination par habitant (kg/hab./an)	396	348	} 525 kg



Plan de la soirée

1. Mot de bienvenue
2. Mise en contexte
3. Les étapes vers un nouveau PGMR
4. Présentation du projet de PGMR
 1. Bilan
 2. Performance
 3. Objectifs
 4. Actions proposées
5. Période d'interventions

Les 6 objectifs visés

- Objectif 1 : maintenir le taux d'élimination à 375 kg/hab./an
 - Représente un effort de diversion de 300 tm à identifier
- Objectif 2 : Recycler 75 % du papier, carton plastique, métal
- Objectif 3 : Composter 80 % des matières organiques
- Objectif 4 : Réaliser une réflexion stratégique sur l'élimination
- Objectif 5 : Accroître l'efficacité des services
 - Investissement, modernisation, simplification, numérisation
- Objectif 6 : Compléter le nettoyage des matières accumulées
 - Cendres d'incinération, Bardeau asphalte, Déchets enfouis



Plan de la soirée

1. Mot de bienvenue
2. Mise en contexte
3. Les étapes vers un nouveau PGMR
4. Présentation du projet de PGMR
 1. Bilan
 2. Performance
 3. Objectifs
 4. **Actions proposées**
5. Période d'interventions



Les 30 actions visées

- 1. Adapter les poubelles publiques à l'achalandage des sites**
- 2. Faire de Bciti+ le canal d'alertes de modifications de services**
- 3. Renforcer les demandes de services en ligne**
- 4. Mettre en place la télémétrie des services de collecte**
- 5. Accroître le tri du recyclage**
- 6. Déployer des campagnes de sensibilisation thématiques**



Les 30 actions visées

- 7. Moderniser le parc de conteneurs commerciaux**
- 8. Avoir des bâtiments municipaux exemplaires**
- 9. Déployer un programme d'inspection des commerces et des résidents**
- 10. Participer à la mise en place du système de consignes québécois**
- 11. Réviser la tarification des collectes commerciales**
- 12. Concevoir une politique de services des allées privées**
- 13. Renforcer l'application des règlements**

Les 30 actions visées

- 14. Suivre la tarification des apports volontaires à l'écocentre**
- 15. Concevoir une politique de gestion des résidus pour les projets majeurs**
- 16. Persévérer dans la recherche de filières de valorisation des résidus CRD**
- 17. Mettre en place des filières de valorisation**
- 18. Offrir un dépliant lors de la délivrance des permis de construction**



Les 30 actions visées

- 19. Revoir l'offre de service des points de collectes des RDD**
- 20. Tester un projet pilote pour un point de dépôt du carton sur l'île centrale**
- 21. Soutenir l'activité de Ré-Utiles et des initiatives de réemploi**
- 22. Implanter un logiciel de planification des collectes commerciales**
- 23. Mettre à niveau le bâtiment principal du CGMR**



Les 30 actions visées

- 24. Adaptation du schéma d'aménagement**
- 25. Finaliser le projet de remise à niveau des opérations de compostage**
- 26. Procéder à un remplacement des équipements de BFS**
- 27. Mettre en œuvre le projet d'export des déchets accumulés**
- 28. Finaliser le nettoyage des matières accumulées**
- 29. Procéder à une réflexion stratégique quant à l'avenir de la gestion des déchets**
- 30. Faire reconnaître les surcoûts insulaires**



Prochaines étapes

1. Rencontre publique le 31 janvier 2022
2. Préparer un rapport de consultation publique
3. Modifier le PGMR au besoin
4. Dépôt du projet de PGMR à Recyc-Québec



Questions ?

Commentaires ?

Suggestions ?